

**M. l'Orateur:** Apparemment il y a consentement unanime.

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, sais que le député passe pour un homme très juste—sauf dans un débat imbu d'esprit de parti. Il a demandé où était le premier ministre (M. Trudeau) en ce moment. Connaissant les qualités d'orateur du député et du très honorable représentant qui l'a précédé, seule une réunion très importante avec le représentant de Canairelief, prévue pour cinq heures, pouvait retenir le premier ministre hors de la Chambre. Il lui a semblé qu'il était plus important d'être au rendez-vous que d'écouter les propos éloquentes des deux honorables représentants.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas suivi l'usage parlementaire et n'a-t-il pas dit tout simplement: «J'ai un rendez-vous, veuillez m'excuser.»

**M. MacDonald:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Egmont (M. MacDonald) pose la question de privilège, le député d'York-Sud (M. Lewis) a la parole et il ne lui reste que quatre minutes, mais peut-être que le député d'Egmont pourrait exposer son objection.

**M. MacDonald:** Peut-être que, posant la question de privilège, je pourrais soulever le même point que cet après-midi. Le ministre du Travail (M. Mackasey) pourrait-il nous assurer que, pour que le présent débat soit utile, le premier ministre sera présent ce soir pour faire rapport de ses entretiens avec Canairelief et aussi pour entendre le reste du débat?

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, nous aurons le privilège d'entendre l'un de nos représentants tout juste rentré des Nations Unies.

**Une voix:** Qui est-ce?

**L'hon. M. Mackasey:** Je parle seulement de la question de privilège. Je suis sûr que l'honorable député...

**M. Woolliams:** Voulez-vous dire l'observateur?

**M. l'Orateur:** Je dois déclarer que l'objection n'est pas fondée et j'invite le député d'York-Sud à poursuivre ses remarques.

**M. Lewis:** Puis-je dire au ministre du Travail (M. Mackasey) que je n'ai pas posé de

question. J'ai dit que je présumais. Sauf erreur, je pense que j'ai dit...

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable député? Saviez-vous où était le premier ministre?

**M. Lewis:** Non, mais j'ai dit dans mon discours que je supposais qu'il était parti pour se rendre à un rendez-vous sans importance. Je suis heureux d'apprendre que le rendez-vous était aussi important que le ministre le dit. J'espère que Ted Johnson et les autres qui l'accompagnent auprès du premier ministre auront des réponses beaucoup plus satisfaisantes que celles qu'on a données à la Chambre.

Je ne veux pas abuser de l'indulgence de la Chambre, monsieur l'Orateur. Je dis cela au premier ministre, par l'intermédiaire du ministre, du secrétaire parlementaire, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, voire du député de Burnaby-Seymour qui revient tout juste des Nations Unies et sera donc à même de nous communiquer des trésors de sagesse... Sans avoir à consulter mes collègues ou les membres de l'opposition officielle, je fais savoir au premier ministre que s'il veut bien dire à la Chambre, non pas qu'il a pris parti dans le conflit, non pas qu'il a porté un jugement politique ni qu'il a pris des mesures qu'il réproouve, mais étant donné que les Biafrais ne reçoivent en provisions que les secours aéroportés par l'entremise des organismes des Églises conjointes, que le gouvernement du Canada accordera une aide à Canairelief, dans ce cas il aura l'appui inconditionné de tous les députés de l'opposition.

• (5.40 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** C'est le sens de la motion et tout ce qu'elle demande au gouvernement. Il n'y est pas question de régler le différend entre le Nigéria et le Biafra, ni non plus d'en saisir les Nations Unies ou d'autres organismes. C'est tout simplement ce que les députés de langue française appelleraient un cri du cœur, dirigé vers le gouvernement. Puisse-t-il cesser d'invoquer le protocole et d'autres prétextes pour justifier l'inaction qui n'aide personne, car l'attitude du gouvernement, sans que celui-ci le veuille, condamne des dizaines de milliers d'êtres humains à mourir de faim. C'est à cette situation que la motion vise à mettre fin.

Il est encore temps pour le premier ministre de dire au nom du gouvernement qu'il accepte cette proposition raisonnable et nous